

Motion du Conseil de Laboratoire du Centre de Spectrométrie Nucléaire et de Spectrométrie de Masse d'Orsay (UMR 8609) du 20 février 2009

Face à la crise majeure qui s'est installée au sein de la communauté académique (universités, organismes de recherche) depuis ces dernières années notamment suite à l'adoption en août 2007 de la loi dite « LRU » et des réformes en cours au sein des EPST (notamment au CNRS), face à des réformes mises en place sans réelle concertation, et face aux propos insultants et mensongers (22/01/09) du Président de la République Française envers l'ensemble du personnel de la recherche et de l'enseignement supérieurs publics, le conseil de laboratoire du Centre de Spectrométrie Nucléaire et de Spectrométrie de Masse (UMR 8609) réuni le vendredi 20 février 2009 s'associe pleinement à la protestation actuelle contre l'affaiblissement de l'enseignement supérieur et de la recherche publics. Il demande :

1. Le maintien du rôle des organismes de recherche en tant qu'opérateurs de recherche indépendants couvrant l'ensemble des disciplines et en reconnaissant leur rôle de garants d'une cohérence nationale.
2. Le retrait du projet de décret fixant le statut des enseignants chercheurs, qui supprime tout cadre national et indépendant dans la gestion des services et des carrières.
3. Le retrait du projet de « masterisation de l'enseignement » remettant en cause la nécessité de formation professionnelle des enseignants du 1er et du 2nd degrés et à terme mettant en danger des générations d'élèves.
4. L'attribution de moyens financiers et humains aux Universités et aux organismes de recherche pour leur permettre d'assurer pleinement l'ensemble de leurs missions :
 - Restitution des postes supprimés et mise en place d'un plan pluri-annuel de création d'emplois statutaires dans l'enseignement supérieur et la recherche.
 - Résorption de la précarité qui touche des personnels de toutes les catégories
 - Suppression des chaires «organisme-université» et redéploiement de ces postes au sein des Universités et des EPST
5. Le retrait du contrat doctoral et une réelle amélioration du statut des doctorants et des jeunes chercheurs.

Le conseil de laboratoire est profondément attaché à la collégialité, l'indépendance et la liberté qui font l'essence du milieu académique que les politiques actuelles visent à détruire notamment par la LRU. Il rappelle que l'Université n'est pas une entreprise et que le Savoir n'est pas une marchandise. Il souligne que la communauté universitaire et de recherche a toujours fait preuve de capacité de propositions constructives dans un esprit de réel dialogue et de concertation. **Il demande en urgence que la communauté universitaire et le monde de la recherche soient écoutés et entendus.**

Il déclare le CSNSM « laboratoire en lutte » contre les réformes en cours.